

Convoqués : ANQUETIL David – BOISJOLY Nicolas – CAVIN Alain – CAUSSAT Denis – CLAQUIN Agathe – COUPRIE Sylvie – CRESTOU Nicole – CZERWIEC Jacques – DIETZ Bénédicte – DE SEVE DAVY Padou – FEZZOLI Sylvain – GEOFFROY Pascal – GUENASSIA Jean-Raoul – HALOPÉ Valérie – JACQUINOT Jean – JAMME Marie-Line – LAGARDE Antony – LANDAULT Thierry – MOIROUX COTONIAN Catherine – PASSAVY Chloé – POCEVICIUTE-CAUSSAT Ruta – SALOMON Laurent – SIGNORET Jean- Claude – TOURNEBIZE Vincent – TOUBLANC JP-Mary

Présents : CAUSSAT Denis – GEOFFROY Pascal – HALOPÉ Valérie – JACQUINOT Jean – LANDAULT Thierry – MOIROUX COTONIAN Catherine – PASSAVY Chloé – POCEVICIUTE-CAUSSAT Ruta – SIGNORET Jean- Claude – TOURNEBIZE Vincent

Pouvoirs :

ANQUETIL David (Catherine) – COUPRIE Sylvie (Jean) – DE SEVE DAVY Padou (Valérie) – DIETZ Bénédicte (Thierry) – GUENASSIA Jean-Raoul (Denis) – JAMME Marie-Line (Ruta) – LOYNET TARDY Hélène (Vincent) – TOUBLANC Jean Pierre Mary (Chloé)

Invités :

Représentante Terre de Solidarité : CHARPAIL Marie-Pierre

Association des Potiers de Saint Jean de Fos : COLOMBEL Nathalie – CARBOU Lydie

Association D'Argiles : MAZARD Julien

Ouverture de l' A.G.E. par Chloé PASSAVY, présidente du Collectif National des Céramistes

Vérification du quorum

Le quorum est atteint : sur 31 délégués, 18 voix exprimées (quorum AGE = moitié plus un de l'ensemble des délégués)

Lecture de l'ordre du jour

- ▶ MODIFICATION DES STATUTS
- ▶ BILAN AG TERRE DE SOLIDARITÉ
- ▶ RENOUVELLEMENT DU BUREAU
 - Démission Denis CAUSSAT
 - Fin de mandat Vincent TOURNEBIZE
- ▶ PROGRAMMATION DATE AG 2019

MODIFICATION DES STATUTS

Article 5 : « Leur statut de membre associé ou membre actif est décidé au cas par cas par le Conseil d'Administration, en fonction de la proportion d'adhérents professionnels adhérant à l'association et des contributions effectives aux objectifs du « Collectif » définis à l'article 2. »

⇒ Vote POUR (unanimité)

Article 12 : « ... Le « Collectif » est géré par un Conseil d'Administration composé majoritairement par des délégués des Associations Membres Actifs. »

« ... Le nombre de délégués est fixé au prorata du nombre des membres de l'Association suivant la base de : Un délégué et un suppléant par tranche de 30 membres professionnels de la céramique, avec la possibilité de deux délégués et deux suppléants pour les petites associations de moins de trente adhérents.»

⇒ Vote POUR (14 Pour, 4 Abstention)

Article 14 : « L'Assemblée Générale du « Collectif » se compose des délégués et des représentants des Associations (ces délégués sont nommés par l'Assemblée Générale ou le Conseil d'Administration de chaque Association, Membre Actif ou Membre Associé). Dans les délibérations des Assemblées Générales du « Collectif », chaque membre du Conseil d'administration a une voix. Tout délégué empêché peut se faire représenter par son suppléant ou par un autre délégué au moyen d'un pouvoir. Chaque membre ne peut avoir qu'un seul pouvoir. »

⇒ Vote POUR (14 Pour, 4 Abstention)

TERRE DE SOLIDARITE Synthèse de l'AG du 19 décembre 2018

Constat :

- Le bilan d'activité est très faible
- Les équipes ne travaillent pas sereinement
- Travailler sur les dossiers sans réunion physique n'est pas satisfaisant
- Remise en cause de la structure sous sa forme actuelle
- La commission sociale d'AAF continue son travail de fond sur la Solidarité
- Des structures de solidarité existent en région via les membres du CNC

Pistes de réflexions :

- Agir en amont pour éviter autant que possible l'urgence
- Plutôt que de donner de l'argent, guider les professionnels vers des conseils de gestion et des aides juridiques
- Préconiser la formation et engager la responsabilité des professionnels
- Continuer à être présent pour les accidents de la vie

Conclusion :

- les outils actuels de TdS semblent inadaptés à la vision d'AAF

- la vision à long terme (prévention, formation...) et l'action plus immédiate (aides d'urgence...) de la gestion de la solidarité ne sont pas incompatibles, mais nécessitent des modes de gestion différentes

Actions :

- Chaque association membre s'engage à réfléchir à l'avenir de TdS : comment le modifier/l'enrichir, afin que la structure soit efficace et ne fasse pas double emploi avec d'autres structures existantes

Il est évoqué la possibilité de séparer les actions : le CNC conservant TDS et son mode de fonctionnement et AAF, à qui ce mode ne convient plus, développant ses actions au sein de ses propres commissions.

- Comme l'a proposé AAF, François Fresnais s'ajoute à la commission sociale d'AAF pour faire le lien entre les deux structures.

Une réunion « Solidarité » sera bientôt organisée avec les représentants Terre de Solidarité du Collectif et le bureau du Collectif afin de débattre.

NOUVEAU BUREAU 2019

Candidatures : Rose-Marie DECROIX - Pascal GEOFFROY - Valérie HALOPE - Thierry LANDAULT - Jérôme ROUSSEL – Vincent TOURNEBIZE

Elus : Rose-Marie DECROIX - Pascal GEOFFROY - Valérie HALOPE - Thierry LANDAULT - Jérôme ROUSSEL

Bureau 2019 :

Catherine COTONIAN MOIROUX (Potiers de Saint Jean de Fos)

Rose-Marie DECROIX (Pôle Céramique Normandie)

Pascal GEOFFROY (Terre et Terres)

Valérie HALOPE (Terre de Provence)

Thierry LANDAULT (Prochain Arrêt la Terre)

Chloé PASSAVY (Terres et Potiers d'Auvergne)

Jérôme ROUSSEL (Terres et Potiers d'Auvergne)

La prochaine réunion du bureau permettra de pourvoir postes et missions des membres du bureau.

Un grand merci à Denis CAUSSAT et Vincent TOURNEBIZE pour leur implication et leur travail bénévole au sein du Collectif.